

CONSEIL COMMUNAL – CONVOCATION - ORDRE DU JOUR



Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-23 du code de démocratie locale et de la décentralisation, et aux sections 2, 3, 4 et 5 du Règlement d'Ordre Intérieur du conseil communal, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu

le jeudi 21/12/2023 à 20h30

**Salle du Conseil communal,
Place Georges Hubin n° 1 – 4577 Vierzet-Barse**

20h15 – droit d'interpellation du Collège communal par les habitants

Séance publique

Secrétariat général

1. Procès-verbal de la séance publique du 30.11.2023 - Approbation

Finances

2. CPAS - MB 2 du budget ordinaire et MB 1 du budget extraordinaire de l'exercice 2023 - Décision
3. CPAS - Budget 2024 - Approbation

Secrétariat général

4. Fonctionnaire sanctionnateur provincial - Désignation - Décision
5. Agent coordinateur de la Planification d'Urgence au profit des autorités administratives des 10 communes de la Zone de Police du Condroz - Convention - Approbation

Autorisation sur voirie

6. Ordonnances de police - Ratification

Séance à huis-clos

Secrétariat général

7. Procès-verbal de la séance à huis-clos du 30.11.2023 - Approbation

Modave, le 12/12/2023

Par le Collège communal :

Le Directeur général,
Legrand Frédéric



Le Bourgmestre,
Thomas Eric